Le Courrier des Opelousas

Vol. XXI. | Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., Samedi, 29 Novembre 1873. | No. 7.

OPELOUSAS:

SAMEDI matin, : : : : 29 NOV. 1873.

A NOS JOURNAUX D'ECHANGE.—Nous payons, à notre Bureau de Poste, les frais de poste sur les journaux avec lesquels nous échangeons.

☞La Convention du Peuple s'est réunie à la Nlle.-Orléans le 24 courant, conformément à un appel du Comité de Soixante-dix. Le juge Elam, de Caddo, a été choisi comme président, et M. Thos. L. Maxwell, de la Nouvelle-Orléans, a été nommé Secrétaire. Après avoir adopté le rapport du Comité de 70, document rédigé avec beaucoup de dignité et de force, la Convention a voté des remerciments à ce Comité. Le Gouverneur McEnery et le Lieutenant-Gouverneur Penn étaient présents et ont été invités à prendre un siège sur l'estrade, et un comité nommé à cet effet les y a escortés. Un comité dont le devoir est de rédiger des résolutions appropriées à la circonstance, a ensuite été nommé, et à 4 heures la Convention s'est ajournée au lendemain (le 25) à 10 heures du matin.

Le lendemain à midi, le juge Marr, du comité sur les résolutions, lit le rapport du comité, qui a été adopté à l'unanité. Le gouverneur McEnery ayant alors été appelé, il a prononcé un discours plein de logique, de patriotisme et de désintéressement, conseillant la confiance et l'espoir de succès dans notre cause.

Après le diccours du Gouverneur, la Convention s'est ajournée sujet à l'appel du président.

Les citoyens les plus marquants de l'Etat sont venus donner de la dignité à cette Convention et apporter du poids aux délibérations, et il y a tout lieu de croire que le Congrès ne pourra fermer l'oreille aux réclamations ainsi présentées par une Convention aussi imposante, par un peuple dont les droits sacrés sont foulés aux pieds.

☞Voici les noms des délégués de notre Paroisse à la Convention des gens de couleur qui a eu lieu à la Nouvelle-Orléans le 17 Novembre courant, savoir: C. E. Nash, John Simms, A. McGaffey, S. Massinburg, G. Gradenigo, E. Nash.

☞Le *Courrier-Bannière* de la Nouvelle-Ibérie, vient de suspendre ses publications. Voilà encore un journal conservateur tué par la loi relative aux avis judiciaires.

☞Une assemblée enthousiaste du peuple de la Nouvelle-Orléans, sans égard à la couleur et à la politique, a eu lieu le 21 du courant, dans le but d'exprimer l'indignation avec laquelle on a appris la nouvelle de l'action des autorités espagnoles dans l'affaire du Virginius, et à l'effet de représenter aux autorités à Washiegton, la nécessité de faire redresser cette insulte au gouvernement fédéral.

A en juger par le sentiment unanime de cette assemblée, le peuple de la Louisiane soutiendrait fermement le gouvernement des Etats-Unis dans le cas d'une guerre avec l'Espagne à ce sujet.

Plusieurs orateurs notables, Démocrates et Républicains, ont prononcé des discours qui poussent fortement à la guerre, et tous ont été applaudis à outrance par la foule enthousiaste.

☞Gustave Bordelois, un voleur fieffé, digne camarade de Pierre Bertin et de Frank Caro, frippons bien connus de la Nouvelle-Orléans; Bordelois, disons-nous, vient d'être condamné au Pénitentiaire à perpétuité, par la Cour criminelle de la Nlle.-Orléans, pour vol à main armée.

☞On lit dans l'Advertiser, de Vermillonville, du 22 courant:

"Mardi dernier, un jeune homme du nom d'Albert Delahoussaye, étant à la chasse et par inadvertance ayant mis double charge dans un des canons de son fusil, son arme creva entre ses mains, et il eut deux doigts de la main gauche emportés. Le Dr. Hopkins lui a fait l'amputation, et nous apprenons que l'accident n'aura pas de suite plus graves."

Menaces de troubles a St. Martin.

Nous lisons dans le "Sucrier," de la Nouvelle-Ibérie, du 20 courant:

"Lundi dernier a eu lieu à St. Martinville, une difficulté qui pendant quelque temps a menacé d'avoir d'assez sérieux résultats.

"Par suite de son opposition au gouvernement Kellogg, M. Valsin Fournet avait refusé ou négligé de payer les taxes sur ses propriétés, et elles avaient par conséquent été mises en vente par le Collecteur Delahoussaye. Samedi dernier, le jour de la vente, M. Fournet obtint une injonction; mais par suite de quelque délai au bureau du greffier, elle arriva trop tard pour empêcher la vente. Arriva alors M. Fournet, et une dispute s'engagea bientôt entre lui et M. Delahoussaye. Des menaces s'ensuivirent et quelqu'un soufletta un jeune Delahoussaye, assistant son père comme député. Le jeune homme tira son pistolet, et aussitôt ce mouvement fut imité par les nombreux amis des deux côtés. Heureusement que personne ne s'avisa de tirer le premier coup, et après quelque temps l'ordre fut rétabli. Pendant un instant, l'excitation était si intense, que le juge Train a dû ajourner la Cour, et nommer une garde pour protéger le jury et le prisonnier.

Les troupes cantonnées dans la ville se tenaient prêtes à intervenir en cas d'un conflit. Nous avons entendu dire que ce détachement devait quitter St. Martinville aujourd'hui. Si cela est vrai, nous craignons fortement un renouvellement des difficultés, car il y a du mauvais sang entre les deux familles Fournet et Delahoussaye.

Les faits que nous venons de reproduire nous ont été racontés par un témoin de la difficulté.

Rumeur d'un pacte politique.

Entrevue de Kellogg et Warmoth.

(Extrait de l'Abeille du 12.)

Il paraitrait que le pseudo gouverneur Kellogg a visité, avant-hier, l'ex-gouverneur Warmoth à son bureau, et que ces deux illustres personnages sont restés enfermés pendant plus d'une heure.

Les rumeurs les plus diverses ont donc circulé hier dans toute la ville.

"On dit" qu'un pacte a été conclu entre les deux aventuriers de l'Illinois, et que Warmoth jetant le masque, retourne à ses premières amours, c'est-à-dire au parti radical. Il n'y aurait là rien de bien extraordinaire, car nous n'avons jamais cru à la sincérité de Warmoth; cependant nous devons parler d'une autre rumeur, qui est peut-être plus fondée.

La valetaille radicale dont Kellogg s'est entourée a des dispositions à se révolter contre son maître. Les deux Chambres de la Législature des bayonnettes sont composées, en grande majorité, de nègres et de mulâtres qui sont guidés par des hommes tels qu'Antoine, Burch, Barber, Allain, alias Soulouque, etc., tous aussi ambitieux que corrompus, et très désireux d'éliminer un blanc qui les gêne, si radicalement mauvais qu'il soit.

Or, les meneurs du parti nègre aspirent aujourd'hui aux premières places. Ils sont fatigués de se laisser conduire en laisse, comme des bêtes de somme, par une douzaine d'aventuriers blancs sans foi ni lieu, qui les exploitent et qui remplissent de leurs deniers leurs énormes besaces vides. Ils se sentent forts, car d'élèves qu'ils étaient hier dans l'art de l'intrigue, ils sont passés maîtres aujourd'hui. La vanité étant leur seul mobile, ils veulent accaparer tous les premiers emplois afin d'être supérieurs, politiquement parlant, des blancs, dont ils sont les inférieurs, socialement parlant.

Kellogg, pour eux, a le tort d'avoir la peau blanche; et puis il n'est pas assez extrême, à leur avis. Ils vondraient donc les renverser, lui, les Clinton et les Field,—leurs associés d'hier, leurs ennemis d'aujourd'hui—pour leur substituer des nègres et des mulâtres. Ils vondraient aussi renverser le conseil municipal, renverser tout ce qui est quelque peu conservateur, pour tomber entièrement dans la démagogie noire.

Cela explique la visite de Kellogg à Warmoth. Le pseudo-gouverneur radical se sent sérieusement menacé, non pas seulement par la démocratie, qui devient plus puissante chaque jour, mais par les mécontents de son propre parti, par ses propres auxiliaires révoltés! Il est donc naturel qu'il cherche un allié, et il a pensé à Warmoth, qu'il sait être un fin renard.

Que résultera-t-il de l'entrevue de ces deux madrés politiciens, voilà ce qu'il importe de savoir. Warmoth voudrait-il faire sa paix avec Grant, et n'aurait-il pas renoncé complètement à l'idée de s'asseoir sur ce siége sénatorial si ardemment désiré?

Alors, Pinchback serait sacrifié par Kellogg? Pourquoi pas; puisque Pinchback veut sacrifier Kellogg; ce serait de bonne guerre.

Jusqu'à présent, le conciliabule de l'ex-gouverneur et du gouverneur de facto est demeuré un mystère.

Ceux qui ont questionné ces deux puissants personnages n'ont reçu que des réponses évasives. Mais tout se découvre à la longue, et dans quelques jours nous saurons à quoi nous en tenir.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons proclamer que la discorde règne dans le camp radical, et que nous allons assister avant longtemps à des scènes assez curieuses.

Que Kellog, Warmoth, Clinton, Field, Longstreet soient ligués d'un côté contre Pinchback, Antoine, Burch, Barber et Morris Chester de l'autre, et qu'ils s'entredéchirent; nous ne demanderons pas mieux, et nous applaudirons de grand cœur à tous les coups donnés ou reçus.

Entre ces deux cliques impures, nous arborons le drapeau de la plus stricte neutralité, et nous n'avons vraiment pas la plus petite préférence pour l'une ou pour l'autre.

Elles se valent certainement en immoralité et en corruption!

Recrutements pour la Marine.

Le Commissaire d'embarquement des Etats-Unis, le capitaine Wright, est en ce moment fort occupé. C'est à son office qu'a été établi le dépot de recrutement pour la marine des Etats-Unis.—Un grand nombre de recrues ont été admises hier. Cinquante hommes sont partis pour Key West, d'après des ordres reçus de Washington. Marins et soldats de débarquement sont à tout moment embarqués. Un officier attaché à ce bureau est parti pour Mobile Vendredi pour y établir un bureau de recrutement. Il va en être de même dans tous les ports de mer. En peu de temps, les recrues seront assez nombreuses pour commencer les opérations si elles doivent définitivement avoir lieu. Nous ne pouvons que féliciter le gouvernement de ces préparatifs énergiques.—*L'Avenir de la N.-O. du* 23.

LES MINSTRELS DU MECHANICS INSTITUTE.

La seconde représentation de la farce drolatique intitulée "Convention Républicaine" avait été annoncée pour 10 heures, hier matin; mais les principaux acteurs ayant probablement fait trop honneur, la veille, à la liqueur nationale, n'ont paru que vers une heure et demie de l'après-midi.

C'est César Caïus Antoine qui a ouvert la séance. Cent nègres et quelques blancs s'étalaient sur leurs sièges lorsque le digne lieutenant de Kellogg, frappant de son maillet à coups redoublés sur la table vermoulue qui lui sert de pupitre, a appelé *l'assemblée* à l'ordre.

A voir ces conventionnels aux cheveux crépus, à la figure d'ébène, on eut juré les minstrels de Cal. Wagner, qui ont obtenu tant de succès dernièrement à l'Académie de Musique. Seulement, les compagnons d'Antoine manquent essentiellement de cet esprit enjoué qui caractérise les joyeux histrions de Wagner. Mais en revanche ils sont tellement possédés de la rage de parler qu'ils crient tous à la fois; de sorte qu'ils font un tapage si épouvantable que notre malheureux reporter, qui est condamné à assister à leurs ébats, a été forcé à plusieurs reprises, de se boucher les oreilles.

Il a été résolu hier à cette "Convention" entre autres choses, qu'un monument serait érigé à la mémoire des nobles citoyens nègres de la Paroisse de Grant, qui ont outragé une jeune fille de dix-sept ans, et qui ont été châtiés, avec trop peu de sévérité, par une population justement indignée.

L'honorable H. Burch, carpet-bagger nègre, a demandé aussi la réduction des taxes, et, par dérision sans doute, la résolution présentée par lui à cet effet a été adoptée.

L'estimable Burch a présenté aussi une série de résolutions pour demander au Congrès de se prononcer en faveur de l'indépendance Cubaine. Ce grand philantrope a hâte d'émanciper les sept cent mille esclaves de Cube "torturés" par des "maître barbares" (cliché), et ses amis les carpet-baggers, attendent avec une impatience facile à comprendre, le moment de se ruer comme des vautours affamés sur les richesses des superbes hidalgos.

A la fin de la séance, Kellogg et le sénateur West ont fait acte d'apparition et ont parlé chacun pendant une demi-heure. Ils ont été médiocrement applaudis et les nègres sont partis du Mechanics' Institute pour aller boire au cabaret.—*Abeille.*

LE JOUR DES MORTS.

Si vous croyez que ceux-là seulement sont morts, dont les os reposent silencieusement dans le sein de la terre, ou au fond des mers, vous vous trompez étrangement. Il y a des morts qui parlent et vous coudoient dans les rues, d'autant plus morts qu'ils n'ont pas conscience de l'être.

Or, écoutez. Je fus transporté en esprit dans une grande métropole où, inconnu de tous, je ne connaissais personne. C'était le jour des morts. Comme je suivais machinalement la foule qui allait assister à la messe des trépassés, j'entendis une voix:

"Laisse là des morts dont le nom même est ignoré de toi. Ce qu'il t'importe de connaître, ce sont ces cadavres qui circulent parmi les vivants, et que, dans ta naïve confiance, tu pourrais confondre avec ces derniers. Suis-moi, regarde et écoute. Invisible à tous les yeux, je me montrerai aux tiens."

Et l'Esprit, qui m'avait parlé, revêtit une forme humaine de haute taille enveloppée d'un suaire blanc. La pâleur et la rigidité de ses traits me firent frissonner; je compris que c'était la Mort.

Et je vis venir un homme dont les poches étaient gonflées de billets de banque, et qui portait des sacs d'or dont le poids l'entraînait vers la terre.

Le spectre le marqua au front d'une croix noire, et dit: "Mort pour s'être enrichi en avilissant son âme dans le mensonge et le vol."

Et je vis venir un autre homme dont la tête était surmontée d'une girouette. Il tournoybit dans tous les sens, au gré du vent, et semait des deux mains des feuilles écrites.

Le spectre le marqua au front de son signe indélébile, et dit: "Mort pour avoir vendu sa pensée à tous les partis.

Et je vis encore s'approcher un homme tenant un revolver, et derrière lui, douze autres hommes qui disaient: "Il a tué un citoyen inoffensif traitreusement, par derrière. Mais il nous a donné de l'argent, à nous ses juges, et nous l'avons déclaré innocent."

L'Esprit les marqua tous d'une tache de sang au front, et dit: "Passez, meurtrier sans pudeur et sans repentir! passez, complices du crime, consciences éteintes, parjures plus coupables que l'assassin à qui vous vous êtes vendus! vous ne vivez plus, et le mépris public est votre sépulcre."

Et je vis un homme, jeune encore, qui se prélassait insolemment dans une voiture; une foule de vils adulateurs, à qui il jetait leur nomination à des emplois publics, le saluaient en se courbant bien bas, et en s'écriant: "Vive Son Excellence, l'habile Gouverneur, qui a su devenir millionnaire en fraudant l'Etat!"

L'Esprit, par sa puissance mystérieuse, le fit descendre et s'agenouiller au bord d'un fossé; alors il lui ordonna de tremper son doigt dans la fange infecte, et de se marquer lui-même du signe de ceux qui ont tué leur âme dans l'ignominie.

Et je vis un vieillard qui s'avançait en vacillant sous le fardeau des années et des souffrances. Son regard était fier, tous ses traits respiraient l'énergie et l'enthousiasme.

L'Esprit lut ce qui se passait en moi, et me dit:

"Tu crois que je vais le compter parmi les morts, tant il est vieux. Détrompe-toi; il y a beaucoup d'hommes, à la fleur de l'âge, qui ont moins de vie que lui; car ces jeunes sceptiques rient de tout, ne distinguent plus le vrai du faux, le bien du mal; ils n'aiment rien si ce n'est leur plaisir, et lui il croit à l'honneur, et sait encore aimer et rendre service à ceux qui ont besoin d'être secourus."

L'Esprit continua de marquer du stigmate de la mort un grand nombre de passants, et quand il me quitta, j'en avais compté bien des centaines.

Le Carillon.

☞Ceux qui sont trop blessés des petites choses, ne le sont jamais convenablement des grandes.

☞John C. Heenan, le fameux boxeur, vient de mourir jeune comme tous les boxeurs meurent. Il avait 39 ans. Un de nos confrères fait remarquer que si toutefois il a rencontré le Diable, une lutte terrible a dû s'engager, et il y a fort à parier que Heenan aura le dessus.

Décédé.—En cette ville, le 22 du courant, YVES D'AVY, ci-devant Recorder de Paroisse, âgé de 65 ans.

——Le même jour, dame ADELE GUIDRY, âgée de 53 ans.

☞Ceux qui doivent au bureau du "Courrier" soit pour abonnement, annonces ou ouvrages d'imprimerie, sont instament priés de venir régler sans délai. Nous sommes dans un besoin pressant d'argent, non pas pour nous permettre des dépenses luxurieuses, mais à l'effet de payer nos employés et les autres frais de bureau, afin que nous puissions continuer à publier un journal simplement "pour la gloire", et aussi afin que les nombreux ennemis de l'usurpasion de Kellogg et d'autres fraudes semblables puissent avoir un organe sur lequel ils puissent compter pour exprimer leurs sentiments, leur opposition et leur extrême dégoût de pareille corruption criminelle dans ce moment le plus critique de notre histoire.

PORTRAITS.

LE soussigné. Photographe, annonce au public de St. Landry, qu'il est prêt à faire d'excellents portraits, et qu'il ne chargera rien si les clients ne sont pas satisfaits.

Le Jeudi et le Vendredi sont les seuls jours de la semaine que les portraits d'enfants audessous de l'âge de cinq ans sont pris.

DESIRE SOUYEUX.

Rue Main, près de la Forge de V. Lastrapes.

Opelousas 22 Novembre 1873.

Succession d'Andre N. Robin.

EN vertu d'un ordre émanant de l'Honorable la Cour des Preuves de la Paroisse St. Landry, il sera vendu en vente publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, par le soussigné, Exécuteur testamentaire, ou par un Encanteur public, à la dernière résidence du dit défunt, sur le Bayou Têche, près d'Arnaudville, en cette Paroisse,

Le Lundi, 15 Decembre 1873,

les propriétés ci-après décrites appartenant à la succession de feu André N. Robin, décédé, savoir:

Vingt-neuf Terrains,

situés dans la corporation d'Arnaudville, sur la rive Est du Bayou Têche, portant les numéros de un à vingt-neuf sur le plan de ladite ville, ainsi qu'il sera démontré le jour de la vente.

Un certain morceau de Terre,

étant la dernière résidence du dit défunt, situé sur le Bayou Têche, près d'Arnaudville, mesurant trente deux arpents et demi de face sur une profondeur de quarante arpents, plus ou moins, borné au Nord par les terres de la succession de Edvige Mayer, à l'Est par les terres de la succession d'André N. Robin, au Sud par la ligne de division entre les Paroisses St. Martin et St. Landry et la corporation d'Arnaudville, et à l'Ouest par ladite corporation et le Bayou Têche. Ce morceau de terre sera vendu par petits morceaux.

Un autre Morceau de Terre,

contenant cinq cent soixante dix-neuf acres plus ou moine, borné au Nord par les terres de la succession d'Edvige Mayer, à l'Est par les terres de la dite succession, Valery Olivier et autres, au Sud par Valery Olivier et autres, et à l'Ouest par les terres de la succession ci-dessus décrites.

8 Lots de terre marecageuse,

situés dans le Township 7 Sud, de la Rangée 6 Est, contenant trois cent quatrevingt-douze acres.

Quarante Arpents de Terre.

situés au Lac Chênevert, en cette paroisse, avec une vieille maison de résidence, cuisine et les débris d'un vieux moulin à scie.

La moitié indivise d'un

Moulin a Scie,

situé au Lac Chênevert, connu comme étant le moulin à scie de Godet & Robin, avec toutes les dépendances, et neuf cent quatrevingt-deux acres de cyprière dans les Townships six et sept du District Sud-Ouest des Terres.

Une certaine Habitation,

située à Gros Chevreuil, sur le Bayou Têche, contenant quatrevingts arpents de superficie, bornée au Nord par R. Dupré et Gervais Guidroz, à l'Est par J. Bte. Hébert, au Sud par le Bayou Têche, et à l'Ouest par——ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Un autre Morceau de Terre,

situé à la Prairie Gros Chevreuil, contenant quatre arpents de superficie, borné au Nord par Joseph Rivette, au Sud par la veuve J. P. Guidroz, à l'Est et à l'Ouest par——

Une Maison de residence,

étant la dernière résidence du dit défunt, un moulin à coton, une autre maison de résidence, mille pagées de barrière, plus ou moins, soixante-quinze pagées (plus ou moins) de barrière en pieux.

Conditions:—Les propriétes suivantes, savoir: Quarante arpents de terre avec les bâtisses etc. qui s'y trouvent, et la moitié indivise du moulin à scie et la cyprière de Robin & Godet, seront vendues payables comptant, le jour de la vente. Toutes les autres propriétés seront vendues un cinquième comptant, et la balance à un, deux, trois et quatre ans de crédit, à compter du jour de la vente; les acquéreurs fournissant leurs billets avec caution à la satisfaction de l'Exécuteur testamentaire, et portant intérêt à raison de huit pour cent par an, à compter de l'échéance jusqu'au payement final du principal et des intérêts; et en outre, les propriétes vendues restant hypothéquées à la succession, et les acquéreurs promettant et s'obligeant de ne pas les aliéner ou les détériorer au préjudice de la succession.

Les obligations seront payables au bureau de B. A. Martel & Hudspeth, aux Opelousas, et les acquéreurs s'engageant, de plus, à payer dix pour cent pour les frais d'avocat dans le cas où il deviendrait nécessaire de poursuivre pour obtenir le paiement.

ALBERT ROBIN.
Exécuteur Testamentaire datif.

Opelousas 14 novembre 1873.

Le Bateau-à-vapeur solide et fin marcheur BERTHA, H. H. Broad, Capitaine, J. B. Schmidt, Commis, fera les voyages réguliers entre Washington et la Nouvelle-Orléans, partant de Washington le Dimanche à 10 heures du matin, et de la Nlle-Orléans le Mercredi soir à 5 heures.

Dans le cas où les eaux baisseraient de manière à empêcher le "Bertha" d'arriver jusqu'à Washington, alors le léger bateau-à-vapeur "MINNIE" fera le trajet entre Washington et le Petit Diable ou la Vieille Rivière, selon le cas, et rencontrant là le Bertha, il prendra son fret et ses passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à Gérand Carrière, Washington.

13 Septembre 1873. 48tf

GRANDE

REFORME EN AFFAIRES!

EN vue de la tourmente financière qui existe dans le pays, et de la condition embarrassante du marché monétaire et des affaires en général, les soussignés saisissent cette occasion pour annoncer à leurs nombreux clients et au public en général, que pendant les deux mois qui suivront la date du présent avis, ils vendront leurs marchandises

AU PRIX COUTANT,

POUR DU COMPTANT SEULEMENT,

ou pour l'équivalent en produits du pays.

Sous aucune considération nous ne vendrons autrement pendant ce laps de temps.

Afin d'encourager les clients à venir sans délai faire leurs emplettes chez nous, et afin de pouvoir écouler promptement notre fort stock de marchandises, nous avons pris la détermination de vendre au prix coutant. Nous garantissons que, par cet arrangement, ceux qui achèteront pour un montant de dix piastres en gagneront au moins trois.

Les marchands, ceux de la campagne surtout, auront un grand avantage à venir faire leurs achats chez nous.

Nous avons en mains un stock très considérable de

GROCERIE,

Boissons Spiritueuses,

Liqueurs,—Quincaillerie,—Sellerie,—Harnais,

CHAUSSURE,

Chapellerie, vêtements confectionnés,

MARCHANDISES SECHES,

MARCHANDISES

DE MODE,

pour dames,

et une infinité d'autres marchandises dont l'énumération serait trop longue.

Venez nous rendre visite,

Venez vous informer de nos Prix.

Nous sommes assurée d'avance que vous serez satisfaits.

Souvenez-vous du grand magasin jaune en briques, encoignure Main et Bellevue. Des commis complaisants et polis seront toujours prêts à vous servir. Ne négligez pas cette chance. Venez sans délai.

☞Nous prendrons en paiement ou en échange de nos marchandises,

Du Coton, des Peaux et de la laine

que nous prendrons au plus haut prix du marché. Nous payons la plus forte prime pour l'or.

Espérant que nous aurons incessamment le plaisir de vous voir, etc.

JOSEPH BLOCH & Co.

Opelousas 2 Octobre 1873.

1872. 1872.

Arrangement pour les Eaux Basses.

Le Bateau-à-vapeur neuf, solidement construit et léger,

TRENTON,

Capitaine M. KENISON,—Commis T. Jobin.

LE capitaine Kenison ayant acheté le Trenton expressément pour le commerce des Opelousas, Washington et la Nouvelle-Orléans, ce bateau commencera ses voyages réguliers entre Washington et la Nlle-Orléans le 1er Septembre, et continuera jusqu'à ce que les eaux permettent au Lessie Taylor de rentrer dans cette navigation.

R. S. WILKINS, agent,

Encoignure Water et Bridge st. Washington.

Terres de feu Richard Swain,

SITUEES près de la Ville Plate, dans la Paroisse St. Landry, faisant face au Bayou des Cannes, dans le Township 5 Sud de la Rangée 2 Est, du District Sud-Ouest de la Louisiane, contenant 1075 acres et 58 centièmes, connues comme étant la section extrême Nord de la concession Boisdoré, confirmées par acte du Congrès en date du 29 Avril 1816.

Ceci, en conséquence, est pour donner avis que j'ai été spécialement autorisé et chargé du soin et de la garde de ces terres, et d'empêcher dorénavant de couper du bois sur cette propriété, attendu que les propriétaires ne peuvent plus payer les taxes des habitants qui s'y sont fixés, sans en recevoir l'équivalent en loyers.—Ils sont en conséquence avertis d'avoir à se présenter à moi et passer des contrats pour l'usage de la terre qu'ils occupent.—Et toute personne qui coupera du bois sur cette terre sera rigoureusement poursuivi selon la loi.

C. C. DUSON,

Agent de la succession Richard Swain.

Opelousas 20 Septembre 1873. 49tf

GRAND DEBALLAGE

DE

MARCHANDISES

D'AUTOMNE ET D'HIVER,

CHEZ E. PHILLIPS,

RUE MAIN, OPELOUSAS.

Par chaque bateau, on reçoit des marchandises fraiches que l'on garanti vendre à des prix qui satisferont les plus exigeants.

Etoffes pour dames, indiennes, flanelles, marchandises de deuil, rubans, passementrie, chapeaux, chaussons, jeans, quincaillerie, grocerie, chaussure, sellerie, harnais, vêtements confectionnés, marchandises de toute sorte, toutes lesquelles seront vendues aux prix correspondant à la dureté des temps.

Nous ne vendrons que pour du comptant ou l'équivalent, et nous garantissons de vendre plus de marchandises pour moins d'argent que jamais il se soit vendu aux Opelousas.

Etoffes pour robes, de 20 cts. en montant. Chaussure pour dames, fillettes, hommes et garçons, depuis 60 cts la paire en montant.

Nous avons le plus grand et

LE MEILLEUR STOCK

des Opelousas, et nous offrons des marchés plus avantageux que jamais. Hâtez vous d'en profiter. Nos marchandises sont fraiches et garanties, et nous rendrons l'argent si les marchandises ne sont pas ce que nous les représentons.

☞Souvenez-vous: nous ne vendons que pour du comptant ou l'équivalent, et nous ne dévierons pas de cette règle.

E. PHILLIPS, rue Main.

Opelousas 1er Nov. 1873. 1m

TONNELLERIE.

ON trouvera chez L. CHARRIE, à Washington: Des Boucauts à sucre, des Barils, demi-barils, et quart de barils, pour mélasse, à bon marché. 6sep3m

A VENDRE.

UNE Glacière Portative en parfaite condition. S'adresser au Bureau du Courrier.

Meubles de Maison

Directement de la Fabrique, et aux prix de la Nouvelle-Orléans.

LE soussigné vient de recevoir des manufactures de Cincinnati, un assortiment complet de meubles de maison, tels que bois de lits, tables, chaises, berceuses, fauteuils, toilettes, armoires, gardes-manger, lavabos, etc. etc. qu'il vendra à aussi bon compte, sinon à meilleur marché qu'on ne peut les faire venir de la Nouvelle-Orléans.

Venez vous en assurer vous-mêmes.

On fait également les meubles sur commande et on répare les vieux meubles.

L. VATTER, agent.

19 juillet—40tf] rue Main, Opelousas.

Manufacture de Voitures.

FLATTE de l'encouragement qui lui a été accordé jusqu'à présent par le public de cette Paroisse, le soussigné remercie sincèrement ceux qui l'ont ainsi encouragé, et sollicite en même temps la continuation de leur patronage. Il sera toujours prêt à manufacturer des buggies, hacks et autres véhicles sur commande et de main de maitre. Les réparations aux voitures, tant charronnage que forge, peinture ou garniture, seront exécutées promptement et aux prix les plus modérés, pour du comptant seulement. Dorénavant, tout ouvrage qui ne sera pas payé sur livraison, portera 10 pour cent d'augmentation pour les frais de collection immédiate.

Le soussigné a toujours en mains des hacks, des buggies &c. neufs et de seconde main qu'il vendra à bon marché pour du comptant.

S. P. CLARK.

Opelousas 20 Janvier 1872. 19tf.

Ecurie du Rail-Road et Express.

TOUJOURS reconnaissant des faveurs dont j'ai été l'objet depuis mon arrivée dans la Paroisse St. Landry, je fais savoir à mes amis et au public en général, que j'ai pris la direction de l'Ecurie derrière l'Hotel Titine que je viens de remettre en parfait état, et qui peut aujourd'hui être comparée aux meilleures. Les chevaux y seront bien soignés par des garçons d'écurie prompts et exacts.

Je ne demande que d'être mis à l'épreuve.

8 mars 1873. L. B. LASSITER.

WM. HERR, Jr. Barbier.

AYANT récemment ouvert un Salon de Barbier, rue Main, entre le magasin de D. Roos et celui de Munzesheimer, est prêt à servir ceux qui voudront se faire faire la barbe, couper les cheveux, nettoyer la tête &c. Il sollicite de l'encouragement de ses amis et du public. Ses prix seront modérés.

Opelousas 15 Juin 1872. 40tf.

C. Mornhinveg & J. Dantin,

ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ont ouvert leur atelier de Tailleurs rue Bellevue, à côté de la Ferblantrie et vis-à-vis du magasin incendié de Bloch & Dupré, où ils sont prêts à faire promptement et sur commande, des vêtements d'hommes et de garçons, tout ouvrage garanti. [31 Aout 1872.—[32 1a

R. MORNHINVEG,

HORLOGER-BIJOUTIER,

Rue Main, Opelousas, s'occupera assidument de tous les ouvrages de ces différentes branches, que l'on voudra bien lui confier. Ses prix seront très modérés.

Opelousas 15 Juin 1873. 7m

JOSEPH M. MOORE.

AVOCAT JURISCONSULTE,

EXERCERA sa profession dans toutes les Cours du Huitième District Judiciaire — Son bureau est le même occupé ci-devant par Swayzé & Moore, et plus recemment par Moore & Morgan, rue Bellevue, Opelousas, Lne. Opelousas 22 avril 1871.

A. BAILEY, & E. D. ESTILETTE,

EXERCERONT leur profession d'Avocat dans les Cours des Paroisses St Landry, Lafayette, Vermillon, Calcasieu, St. Martin, Ibérie, Ste. Marie et Avoyelles.

Bureau à Opelousas, Lne. [6 aout 1870.

O. H. VIOLET,

AVOCAT ET NOTAIRE PUBLIC.

BUREAU, à la Maison de Cour, au 1er.

Opelousas 29 Mars 1873. 1a

GAB. WARTELLE, Encanteur.

BUREAU avec celui de F. Perrodin, avocat, où on pourra laisser les ordres en son absence, lesquels seront ponctuellement exécutés. [Opelousas 23 aout. till Jan.

Magasin de Depot du Port Barre.

LE soussigné ayant pris charge du Magasin de Dépot du débarcadère d'en bas du Port Barré, dévouera toute son attention à recevoir et à expédier le fret qu'on voudra bien lui confier. LOUIS DESBREST.

Port Barré 16 aout 1873

Il a été volé

On s'est échappé du soussigné à Opelousas, le 10 Septembre, un cheval créole sagne, d'environ 8 ans marqué comme on le verra dans l'avis anglais, portant des marques de traits et de collier.

Une récompense honnête sera accordée à celui qui le ramènera au soussigné ou qui le lui fera ravoir. J. K. SANDOZ.

Opelousas 4 Octobre 1873.

J. L. Couret,

FACTEUR en sucre et en coton, et Marchand Commissionnaire en général, No. 18 Rue Conti, NOUVELLE-Orléans.

Adolphe Alex. Mouton,

FACTEUR de sucre et de coton, et Marchand Commissionnaire, No. 186 rue de la Commune, NOUVELLE-ORLEANS.

A. MEYNIER, Jr.

Successeur de Forcade & Meynier,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE No. 55 rue Peters près la rue Bienville, NOUVELLE-ORLEANS.

☞Les consignations d'œufs, de volaille et de tout autre produit du pays seront vendues au plus haut prix du marché. [2 aout 1a

Le Courrier des Opelousas,

PUBLIE LE SAMEDI PAR

LEONCE SANDOZ.

L'ABONNEMENT sera de trois piastres par an, payable d'avance.

LES AVIS se paieront cinquante cents par carré pour la première insertion et vingt-cinq cents par carré pour chaque insertion subséquente. Huit lignes ou moins constitueront un carré.

Les avis qui seront envoyés pour être publiés seront insérés en Français et en Anglais (à moins qu'il n'en soit autrement ordonné) jusqu'à ce que l'éditeur juge à propos de les discontinuer.

Les candidats aux faveurs publiques devront payer quinze piastres d'avance, s'ils veulent se faire annoncer.

Les nécrologes, les lettres de remerciment, les réclames, les communications d'un genre personnel, etc., se paieront au taux des avis.

Les articles d'une nature personnelle (quand toutefois ils seront admissibles) se paieront vingt cents la ligne et d'avance.

OPELOUSAS DIRECTORY.

Groceries.

ANDRUS, C. B.—Family and Plantation Groceries, Corn, Oats, Tinware, Glassware, &c. Corner Main and Landry sts.

DESMARAIS, LOUIS—Groceries, Liquors, Cigars, Hardware, Tinware, &c. Corner of Market and Bellevue streets.

MUNZESHEIMER, F.—Groceries, Provisions, Crockeryware, Glassware, Tinware, &c. Main st., bet. Landry and Bellevue.

SMITH, J. T.—Groceries, Glassware, Crockeryware, Hardware, Tinware, &c. Corner of Main and Grolée streets.

VANHILLE, EDGAR—Groceries, Liquors, Cigars, Glassware, Tinware, &c. Corner of Main and North streets.

Dry Goods and Groceries.

BLOCH, JOS. & CO.—Dry Goods, Clothing, Hardware, Saddlery, Groceries and Plantation Supplies. Corner Main and Bellevue.

BOUTTE, B. A.—Staple and Domestic Dry Goods, Groceries and Plantation Supplies. Corner of Union and Vine streets.

ISAAC, SOLOMON—Dry Goods, Clothing, Boots, Shoes, Hats, Hardware, Saddlery, &c. Corner of Main and North streets.

LEFEBVRE, P. J., Agent—Dry Goods and Groceries, Crockeryware, Glassware, &c. Corner Court and Landry streets.

LOEB, SOLOMON—Staple and Domestic Dry Goods, Provisions and Plantation Supplies. Corner Main and Bellevue sts.

MEYERS, JULIUS—Dry Goods, Clothing, Boots, Shoes, Groceries, Plantation Supplies, &c. Corner Main and Landry sts.

MARKS, ADOLPHE—Dry Goods, Clothing, Boots, Shoes, Groceries, Hardware, &c. Main street, under the *Courier* office.

PHILLIPS, EMANUEL—Dry Goods, boots, Shoes, Hats, Saddlery, Groceries, Hardware, &c. Main st., bet. Landry and Bellevue.

ROOS, CAMILLE—Dry Goods, Clothing, Boots, Shoes, Groceries, Hardware, Glassware, &c. Corner Main and North streets.

ROOS, DAVID—Dry Goods, Clothing, Hats, Boots, Shoes, Groceries, Hardware, &c. Corner Main and Bellevue streets.

SANDOZ, LOUIS B.—Dry Goods, Groceries, Fine Liquors and Cigars. Main street near the Catholic Church.

VILASECA, MAURICE—Dry Goods, Boots, Shoes, Hats, Groceries, Glassware, Tinware, &c. Main st., bet. North and Grolée.

Drugstores.

MAYO, CLAUDIUS—Drugs, Patent Medicines, Chemicals, Paints, Oils, Varnishes, Glass, &c. Corner Court and Bellevue sts.

POSEY, JOHN—Drugs, Chemicals, Patent Medicines, Toilet Articles, Paints, Oils, Glass, &c. Corner Main and Landry sts.

Physicians.

HADDEN, LOUIS — Physician and Surgeon. Office at residence, southern extremity of Union street.

LITTELL, R. H.—Physician and Surgeon. Office adjoining residence, Union street.

THOMPSON, WM. M.—Physician and Surgeon. Office at his father's residence, on Court street.

Attorneys at Law.

DUPRE, LAURENT—Attorney and Counselor at Law. Office with H. L. Garland, Landry street, between Court and Market.

GARLAND, HENRY L. — Attorney and Counselor at Law. Office on Landry st., between Court and Market streets.

LEWIS & BRO.—Attorneys and Counselors at Law. Office on Landry st., between Court and Market streets.

MARTEL & HUDSPETH — Attorneys and Counselors at Law. Office near corner of Court and Landry streets.

MOORE, JOSEPH M.—Attorney and Counselor at Law. Office on Bellevue street, opposite the Market House.

OGDEN, JOHN N. — Attorney and Counselor at Law. Office with the Parish Recorder, Court House Square.

PERRODIN, F. F.—Attorney and Counselor at Law. Office in brick building at corner of Market and Landry streets.

Watchmakers and Jewelers.

BODEMULLER, RUD.—Watchmaker and Barber. Musical Instruments repaired and Pianos tuned. Bellevue street.

EALER, C. N.—Established 1845. Watches, Clocks, Jewelry and Sewing Machines repaired. Corner Main and Landry streets.

MORNHINVEG, REMI—Watches, Clocks and Jewelry repaired. Main street, adjoining C. Mornhinveg's tailor shop.

Livery Stables.

JOHNSTON, W. M.—Horses, Buggies and Hacks to hire. Hauling done. Horses fed and cared for. Main st., opp. Munzesheimer's.

THOMPSON, CHAS. M.—Livery and Feed Stable. Landry street, between Main and Court streets, Opelousas, La.

Saloons.

HAAS, JOSEPH—Coffee House. Bremen Lager Beer, Choice Liquors, Cigars, &c. Bellevue street, between Main and Court.

McDANIEL, ELI—Coffee House. Fine Liquors, Havana Cigars, &c. Court street, opposite the Court House, Opelousas.

PEFFERKORN, J.—Lager Beer, Lunch, Fine Liquors and Cigars. Bellevue st., between Court and Main streets.

ROY, JOSEPH V.—Verandah Coffee House, Fine Liquors and Cigars. Court street, opposite the Court House.

Miscellaneous.

ANDRE, JULES—House, Sign and Ornamental Painter. Orders may be left at Mayo's Drugstore or at this office.

CLARK, S. P.—Carriage Shop. Buggies and Hacks made to order and repaired. Main street, opposite the *Courier* office.

GOSSELIN, PIERRE—Wheelwright. All work in his line done promptly. Shop at Northern extremity of Main street.

HERR, WM. Jr.—Barber Shop. Shaving, Hair-cutting, Shampooing, Hair-dyeing. Main street, opposite Johnston's Stable.

JOBIN, JOS.—Blacksmith Shop. Particular attention paid to horse-shoeing. Blacksmithing in all its branches. Main street.

LIGHTLEY, WM.—Tin Shop. Tinware of all kinds, and Buck's Brilliant Stoves. Landry street, near the Postoffice.

MOURET, P. R.—Country Inn and Oyster Saloon. Meals at all hours. Bellevue street, next to Mayo's Drugstore.

MORNHINVEG & DANTIN—Fashionable Tailors. Near corner of Main and Bellevue streets, opposite Jos. Bloch & Co.'s.

PEFFERKORN, B.—Ladies' and Gentlemen's Boots and Shoes made to order. Landry street, between Main and Court.

PULFORD, GEO.—Saddlery and Harness of all kinds. Varieties Building, Main street, between Landry and Vine.

SKINNER, L.—Gunsmith. Arms and machinery of all kinds repaired and tools sharpened. Landry street, near the bridge.

VATTER, L.—Furniture Store and Cabinet Maker. Furniture made to order and repaired. Main street, near Jobin's shop.

ZWEINERT, C.—Gentlemen's Boots and Shoes made to order. A fit guaranteed. Bellevue street, near corner of Main.